

L'ASBL Belpork est une organisation interprofessionnelle fondée en l'an 2000, qui opère au niveau national. Le but de l'organisation consiste à créer une valeur ajoutée à la qualité de la viande de porc belge par la gestion de systèmes de qualité et par une gestion intégrale de la filière. L'ASBL Belpork est gestionnaire du système de qualité BePork. BePork, c'est de la viande de porc de qualité d'origine belge. Tous les maillons de la filière de production y sont réunis et contribuent à la qualité du produit fini. BePork offre encore des garanties complémentaires, qui viennent s'ajouter à la base légale pour une viande de porc sûre et de qualité. Le bien-être animal, la durabilité et la santé animale sont au cœur des préoccupations.

## COACH AB (h/f/x)

Une utilisation responsable des antibiotiques constitue l'un des points forts de la politique de qualité adoptée par BePork. Au fil des ans, l'ASBL Belpork a mis en œuvre une politique antibiotique élargie et étayée. L'ASBL Belpork est fondatrice de la base de données du Registre AB et cosignataire de la convention AB 2016-2020 ainsi que de la récente convention 2020-2024. Diverses mesures ont été mises en place pour atteindre les objectifs de ces conventions. À l'avenir aussi, l'utilisation responsable des antibiotiques restera une valeur centrale dans notre système de qualité. À partir de mars 2022, nous ferons appel à des coaches AB qui encadreront les exploitations qui affichent une utilisation élevée prolongée des antibiotiques. Dans cette optique, l'ASBL Belpork est à présent à la recherche de coaches désireux de s'engager dans l'accompagnement de nos membres sur leur trajet vers une utilisation réduite et responsable des antibiotiques.

### MISSIONS

En tant que coach AB, vous assurez un encadrement ciblé, spécifique à l'exploitation, ayant pour but :

- de réaliser une analyse des causes de l'utilisation élevée prolongée des antibiotiques dans l'exploitation ;
- d'optimiser la santé animale et la gestion de l'exploitation au sens large par des interventions ciblées et/ou l'application de stratégies alternatives ;
- de susciter un changement durable de la gestion de l'exploitation, en concertation avec tous les acteurs concernés de l'exploitation, dans la perspective d'une réduction de l'utilisation des antibiotiques et sans perte de rentabilité économique.

Dans le cadre du trajet de coaching, vous prévoyez au moins deux visites d'exploitation, à 6 mois d'intervalle :

1. **Première visite** : une analyse des causes est réalisée au moyen d'un état des lieux approfondi de l'exploitation (management, santé animale, biosécurité, utilisation des antibiotiques, etc.). Sur cette base, un plan d'action est développé.
2. **Seconde visite** : le coach évalue le suivi et l'incidence du plan d'action et encadre une éventuelle correction du plan d'action. Un rapport final est établi.

Un suivi (téléphonique) intermédiaire est effectué et des contacts sont pris avec d'autres acteurs impliqués dans la gestion de l'exploitation, en fonction de la situation et des besoins spécifiques de l'exploitation qui fait l'objet de l'encadrement.

Chaque visite d'exploitation est composée d'une phase préparatoire, de la visite à l'exploitation elle-même et d'une phase de traitement des résultats de la visite de l'exploitation, complétés ou non par des informations obtenues dans le cadre d'une concertation téléphonique et de nouveaux contacts pris avec d'autres acteurs. Pour la visite de l'exploitation elle-même, il faut compter une durée de 3-4 heures. Pour le travail préparatoire et le traitement des données (plan d'action et rapport final) il faut également prévoir une durée de 3-4 heures par visite.

Pendant les entretiens que vous mènerez en tant que coach, vous miserez au maximum sur l'interaction, vous mettrez tous les intéressés sur un pied d'égalité et vous encouragerez tous les partenaires présents à prendre leurs responsabilités dans les choix opérés. En plus de l'éleveur et du vétérinaire d'exploitation, il peut être opportun d'inviter d'autres conseillers impliqués dans la gestion de l'exploitation à prendre part aux entretiens lorsque leur présence peut apporter une valeur ajoutée dans la situation spécifique de l'exploitation.

## PROFIL

- Vous êtes vétérinaire ou assimilé par expérience, vous possédez des connaissances dans le ou les secteurs dans lesquels vous voulez vous profiler en tant que coach :
  - Vous connaissez les problèmes sanitaires qui donnent lieu à l'utilisation des antibiotiques ainsi que les mesures de prévention, les alternatives et les solutions ;
  - Vous connaissez et vous avez expérimenté les outils disponibles pour l'évaluation et le suivi de problèmes sanitaires et/ou des facteurs susceptibles de les influencer ;
  - Vous maîtrisez la gestion d'une exploitation et les indicateurs techniques d'exploitation ;
  - Vous êtes capable de faire une estimation du coût de certaines mesures ;
  - Vous êtes familiarisé avec la collecte et l'analyse des données et l'établissement de rapports (de référence) (Registre AB, Bigame, Sanitel-Med) ;
  - Vous connaissez les trajets de réduction et le plan d'action 2024 ;
- Vous faites preuve d'une capacité analytique, vous portez un regard critique sur les situations qui se présentent et vous n'hésitez pas à sortir du cadre dans votre réflexion ;
- Vous êtes proactif et votre travail est correct et ponctuel ;
- Vous êtes doué d'une réelle aptitude linguistique orale et écrite et vous êtes à même d'avancer des arguments en faveur d'une approche déterminée dans un langage compréhensible, en vous appuyant sur des exemples, des reproductions graphiques, des anecdotes, etc. ;
- Vous avez des facilités de contacts avec d'autres conseillers d'exploitation et vous vous profilez en tant que fédérateur diplomatique ;
- Vous possédez de solides aptitudes organisationnelles. Vous êtes à même de fixer des priorités sans perdre en flexibilité ;
- Vous avez un sens aigu des responsabilités ;
- Vous maîtrisez les applications en ligne et le logiciel MS office courant ;

- Vous êtes disposé à effectuer de multiples déplacements en Belgique ;
- Des connaissances ou une expérience en coaching sont un atout.

Afin de garantir son impartialité, un coach AB ne peut exercer des activités dans une exploitation d'aliments pour bétail ou un cabinet vétérinaire et n'aura aucun lien professionnel ou commercial avec l'une des parties amenées à prendre part aux discussions (exploitation d'aliments pour bétail, exploitation de bétail, couvoir, cabinet vétérinaire).

Vous accomplissez votre mission en tant qu'indépendant pour le compte de l'ASBL Belpork (vous ne figurez pas sur nos listes de personnel). Vous pouvez néanmoins être vous-même indépendant ou collaborateur au sein d'une organisation tierce. En tant que coach, vous êtes agréé par les gestionnaires du cahier des charges et vous êtes choisi par l'éleveur et son vétérinaire d'exploitation dans une liste de coaches agréés publiée sur le site internet de l'ASBL Belpork. Un contrat préalable est conclu entre les parties concernées, dans lequel sont énumérés les droits et obligations de chaque partie. À cet effet, l'ASBL Belpork établit un modèle.

**Intéressé ?** Envoyez votre lettre de motivation et votre CV détaillé à [info@belpork.be](mailto:info@belpork.be) à l'attention de Liesbet Pluym. Pour le démarrage à partir de mars 2022, vous pouvez postuler jusqu'au 31 janvier 2022. Pour un démarrage ultérieur, vous pouvez soumettre votre candidature à tout moment. Pour plus d'informations, veuillez contacter Liesbet Pluym (02/552.80.17, [Liesbet.pluym@belpork.be](mailto:Liesbet.pluym@belpork.be)). Sur notre site web [www.Belpork.be](http://www.Belpork.be), vous trouverez de plus amples informations sur l'asbl Belpork.